

Réf: Dossier 427640

Avis de constitution

SOCIETE « YARA GOLD »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR LES  
OSCAR NON LOIN DU 22 eme ARRONDISSEMENT LOT 100  
ILOT 52, Lot 100, Ilot 52

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 18/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YARA GOLD »

Objet : EXPLOITATION MINIERE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR LES  
OSCAR NON LOIN DU 22 eme ARRONDISSEMENT LOT 100

ILOT 52, Lot 100, Ilot 52

Dirigeant(s) M TETIALY GBAYERE DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07581 du 04/08/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°46683/GTCA/RC/2025 du 04/08/2025

